

67^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

6 mai 2025



Ouverture de la séance

Le président, Augusto Cosatti, ouvre formellement la 67^{ème} Assemblée Générale de l'association.

Il salue les membres, les amis, les partenaires institutionnels et associatifs et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Il souhaite une bienvenue particulière à Monsieur Bernard Favre, Directeur du Pôle Handicap de l'OAIS – office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociale – et le remercie d'avoir accepté de s'exprimer dans le cadre de l'Assemblée de notre association. Son intervention portera sur les différents chantiers en cours dans le secteur handicap à Genève.

Les personnes excusées :

La liste des personnes excusées est disponible sur demande.

Les membres actifs présents :

Les membres actifs présents : 45 membres parents et amis (dont 10 membres du comité).

Partie statutaire

Nomination des scrutateurs : Madame Agnès Bavarel et Monsieur Jérôme Laederach.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'assemblée générale est ouverte à tous nos partenaires, mais seuls les membres parents ou amis qui ont reçu à l'entrée un carton de vote bleu ont le droit de voter.

Il n'y a pas eu de propositions individuelles transmises.

L'ordre du jour est approuvé sans modification (45 pour, 0 abstention, 0 contre).

2. Rapport de la présidence pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

M. Cosatti renvoie l'assemblée au rapport annuel présentant les activités et nos actions en 2024 et précise que ce dernier, ainsi que les comptes approuvés et le procès-verbal de l'assemblée générale, seront disponibles auprès du secrétariat et sur le site d'insieme-Genève (www.insieme-ge.ch) à partir du 20 mai 2025.

A- Prestations et vie associative

Conseil et soutien aux familles

Comme chaque année notre association a été fortement sollicitée pour cette prestation qui concerne les questions administratives (les SPC, les déclarations d'impôts, l'AI, etc.), les démarches à entreprendre pour les différentes étapes de la vie des enfants et des adultes vivant avec une déficience intellectuelle.

M. Cosatti remercie Nathalie Devorsine, bénévole, qui accompagne les familles pour les déclarations d'impôts.

Il relève une nette augmentation des demandes pour les problèmes liés à la scolarité et les périodes de transitions. Et les questionnement des familles « Où va aller mon enfant après ses 18 ans ? ». Nous le savons, rien n'est facile dans les choix à cette période de la vie (si on peut parler de choix). D'où le besoin d'être aidés dans cette phase d'aiguillage.

Le soutien c'est aussi écouter les familles par rapport aux problèmes rencontrés dans les lieux de vie ou à l'école ; les orienter, les conseiller. C'est aussi les accompagner dans les réunions avec les institutions. Les situations sont toujours plus complexes, les familles s'épuisent et notamment celles avec de jeunes enfants.

La demande est croissante, preuve que notre travail est reconnu. Mais la demande est forte et l'équipe est souvent débordée. A l'automne de l'année dernière, le comité a pris la décision de renforcer l'équipe « Conseil » (qui reposait essentiellement sur Françoise Megevand et Céline Laidevant), en engageant Jessica Wettstein à un taux d'activité de 50%.

Rectification dans le RA

Une erreur mineure s'est glissée dans le RA concernant les familles suivies par notre service « Conseil ». Le rectificatif peut être demandé à Céline Laidevant.

Séjours de vacances et courts séjours

En 2024 19 séjours ont été organisés accueillant 177 participants, et 12 courts séjours auxquels ont participé 60 jeunes et jeunes adultes vivant en famille.

Par rapport à 2023, séjours et courts séjours confondus, une augmentation de 10% du nombre de vacanciers et de 14% du nombre de moniteurs (les accompagnants) est observée. Et pour les courts séjours, c'est 26% de journées de répit en plus que nous avons pu offrir aux familles !

Rappelons que les courts séjours ont pour objectif d'offrir du répit aux familles qui vivent avec leurs enfants. La demande est toujours en hausse, notamment pour les enfants et jeunes adolescents en lien avec des familles épuisées.

Bien entendu, nous voudrions offrir davantage de courts séjours, mais les conditions financières actuelles ne le permettent pas.

Ce besoin de répit et de relai est nettement ressorti dans les réponses au questionnaire envoyé à nos membres :

- Plus de possibilités de séjours en été, plus de journées de centre aéré tout au long de l'année.
- Avoir des relais réguliers à domicile (matins, soirs, nuits et weekends).

Dans les séjours, nous accueillons toujours plus de participants qui nécessitent un accompagnement individuel et nous avons dû faire face comme tout le monde à l'augmentation du coût de la vie.

Parmi les particularités des séjours, soulignons que quasiment 40% des personnes ont plus de 50 ans et certaines d'entre elles nécessitent l'intervention de service de soins à domicile sur les lieux de séjours. 33% des vacanciers sont aussi des jeunes âgés de 6 à 25 ans.

Dans nos séjours nous acceptons tout le monde, mais nous devons reconnaître que pour un certain nombre de vacanciers, l'accompagnement est particulièrement compliqué. Avec des situations qui peuvent mettre en danger les vacanciers eux-mêmes, les autres vacanciers et les moniteurs.

L'année dernière un séjour particulier a été organisé (projet pilote que nous avons appelé le séjour Mosaïque), spécifiquement pour 5 jeunes vacanciers avec des comportements défis. Pour ce séjour, les moyens en accompagnement ont été accrus : 7 moniteurs et 1 responsable pour les 5 vacanciers, sur un séjour de 10 jours.

Le principe d'avoir des « veilleurs de nuit » a été introduit pour 6 séjours, avec l'engagement de personnes dédiées à ces fonctions. Les veilles étaient auparavant assurées par des moniteurs. Pour 2025, il y aura des veilleurs dans tous les séjours.

Tout est mis en œuvre pour que les séjours se déroulent dans les conditions les plus agréables possibles, avec un haut degré de sécurisation des personnes, des lieux et des activités. Si M. Cosatti a transmis autant d'informations sur les séjours, c'est qu'il s'agit d'une prestation primordiale de notre association. Une prestation qui pourrait subir des modifications sur le plan de l'organisation.

L'OCIRT (Office cantonal de l'inspection et des relations du travail), depuis l'été dernier, s'intéresse de près aux activités des organismes de loisirs comme le nôtre. Pourquoi ? Parce que notre manière d'organiser les journées

d'activités de nos moniteurs ne sont pas strictement conformes avec la LTr (Loi suisse sur le travail) comme du reste tous les séjours /camps organisés aussi pour les enfants dans toute la suisse. Une loi qui avait été créée en 1964 principalement pour le secteur de l'industrie.

Sans entrer dans les détails, ce que l'on pourrait nous reprocher c'est la manière dont sont organisées les pauses ainsi que le nombre de jours travaillés en continu (il faudrait par exemple changer le référent d'un participant en milieu de séjour ou limiter les séjours à 2 x 5 jours). Des obligations louables, mais non applicables pour nous ! Nous savons que pour les vacanciers un lien se crée avec les moniteurs. Le rompre en cours de séjour pourrait avoir des conséquences importantes, voire catastrophiques dans certaines situations.

Le comité a décidé en 2024 de poursuivre l'organisation des séjours en étant attentif aux conditions de travail (ajout d'un veilleur sur chaque séjour, des renforts pour les remplacements des congés, etc.), mais sans modification du nombre de jours de vacances en lien avec les contraintes imposées par la LTr. La nécessité pour les participants, vivant en famille ou en EPH, de partir en vacances est telle, que cette décision a été prise, en pleine connaissance des risques.

Défense des droits

Qualité de vie dans les institutions

En tant que parents, amis et partenaires, la qualité de l'accompagnement dans les EPH, les activités proposées aux personnes vivant en résidence ou fréquentant les centres de jour, sont tout au long de l'année une préoccupation majeure et aussi pour notre association. M. Cosatti l'a mentionné en amont, ce sujet est souvent évoqué dans notre activité « conseil ».

Comme il y a 2 ans, 3 soirées d'échanges ont été organisées avec les parents sur la thématique « Qualité de vie dans les EPH ».

Si ces échanges font ressortir des problèmes, nous enregistrons aussi des retours positifs. Les aspects négatifs sont souvent liés au manque de partenariat, où les parents ne se sentent pas suffisamment reconnus comme partie prenante dans les décisions prises pour l'accompagnement de leur fille ou fils, voire parfois exclus. Rappelons que le représentant légal reste la personne qui est nommée pour les prises de décisions. Nous voyons aussi plusieurs familles être dénoncées au tribunal car elles ne souhaitent pas suivre l'orientation décidée par l'équipe éducative, comme par exemple, pour des prescriptions de médication. Les parents ne revendiquent pas d'être « éducateurs », mais ils veulent que leur avis soit pris en considération.

Une rencontre avec les directions d'institutions va avoir lieu d'ici septembre pour parler des problématiques évoquées par les familles.

Comme déjà évoqué, de ces rencontres avec les familles il en sort également de nombreux aspects positifs. M. Cosatti exprime sa gratitude (et celles des parents) à l'égard des équipes qui accompagnent leurs enfants. Elles font un travail formidable. Qu'elles en soient remerciées ici.

Hébergement à temps partiel

Sur ce sujet, M. Cosatti avoue ressentir un sentiment d'échec par rapport à l'engagement pris l'année dernière. Il se rappelle avoir dit que les « choses allaient bouger ». Or, force est de constater que ce n'est pas le cas.

Et pourtant c'est une demande importante des familles, qui souhaitent, pour leurs enfants, à la fois opérer une transition vers la vie en EPH et à la fois avoir du répit pendant quelques jours de la semaine. Sans parler de l'accueil d'urgence. Quoi de plus normal et légitime ? M. Cosatti rappelle le sondage réalisé par insieme-Genève qui prouve ce besoin.

Il rappelle aussi le rapport du bureau d'étude indépendant BASS mandaté par le Canton qui recommande au canton de mettre en place cette prestation. Cela fait maintenant 7 ans que nous avons interpellé le Département sur ce sujet.

Ce manque d'accueil à temps partiel concerne les personnes adultes, mais le constat est encore plus flagrant pour les mineurs.

Alors, oui, il y a le problème des lieux d'hébergement à trouver à Genève, mais malgré tout, nous pensons que cela pourrait être développé progressivement. A nouveau, insieme demande que l'hébergement à temps partiel soit mis en place à Genève.

L'organe de contrôle

L'organe de contrôle pour les EPH, traitant du volet socio-éducatif (le SCOPES), et sur lequel insiema a été acteur dans le groupe de travail pour sa mise en place, a été mis en route début 2025. M. Cosatti laisser la parole à M. Favre sur ce sujet dans quelques instants.

L'école inclusive

Tout le monde parle de société inclusive, mais il n'en reste pas moins que l'inclusion scolaire à Genève piétine. Insieme-Genève a salué l'initiative du DIP pour la mise en place de binômes d'enseignants dans les classes de primaire, nous sommes sceptiques sur la volonté du Département de développer davantage l'école inclusive. Un combat que nous menons depuis des décennies et que nous continuons à mener aux côtés de la FéGAPH.

Le groupe de travail « formation initiale »

Un atelier de travail sur la formation initiale des socio-éducateurs et des assistants socio-éducateurs s'est tenu en septembre 2024, co-organisé par les associations cerebral Genève, Autisme Genève, insieme-Genève, les faitières AGOER et INSOS Genève, avec le soutien de l'OAIS (Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales).

Deux problématiques ont été mises en exergue :

- les enjeux de relève et de départs des collaborateurs,
- le décalage entre les attentes des jeunes diplômés et la réalité du terrain.

Au début de cette année un rapport avec des recommandations a été produit par le groupe de travail. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré dans ce groupe.

Le groupe de travail « facturation »

Ce groupe de travail commun avec Cerebral ne s'est réuni qu'une seule fois en 2024.

Nous avons appris début 2025 que le forfait de dépenses personnelles avait été augmenté de 50 CHF. Une demande, que le groupe avait adressée au DCS, en plus des réflexions apportées dans le cadre des ateliers mis en place par le DCS dans le cadre d'avenir inclusif lié à une réflexion pour la LED handicap et la CDPH.

M. Cosatti espère que nous associations ont joué un rôle pour cette augmentation et rappelle que la dernière augmentation avait eu lieu en 2010 aussi sous l'impulsion des deux associations.

Audit du Service de l'audit interne de l'Etat de Genève

En 2024, nous avons été audités par ce service de l'Etat de Genève (en lien peut-être avec l'augmentation importante de la subvention du DCS).

Cet audit porte sur différents aspects de l'association : les finances, la comptabilité, le contrôle interne, la gouvernance, les ressources humaines, la colonie de Genolier, etc.).

La collaboration entre le Service et notre association s'est très bien déroulée. Mais cet audit a fait l'objet d'une masse de travail et de collecte de données importantes.

M. Cosatti considère comme tout à fait normal que l'Etat vérifie comment est utilisé l'argent qu'il donne et comment fonctionne l'entité qu'il subventionne, mais il relève que cet exercice « bureaucratique » ne nous a pas facilité la vie. Non pas en lien avec des difficultés à répondre aux demandes, mais parce que cela a nécessité un temps de travail considérable pour la petite équipe du secrétariat.

M. Cosatti remercie l'équipe et plus particulièrement Mme Laidevant pour le travail fourni.

Colonie de Genolier

En 2024, des améliorations ont été apportées au matériel de cuisine (nouveaux fours) et des rénovations ont été faites dans les salles de bains.

Nous avons également signé une nouvelle convention avec la Ville de Genève pour la mise à disposition de la colonie. Cette remise à jour était nécessaire et bienvenue pour les deux parties.

Vente des cœurs en chocolat, actions de soutien et sensibilisation

Tenue de deux stands le 6 décembre 2024, au Marché de Rive et au Marché de Carouge

Le but de cette vente annuelle de cœurs en chocolat est de sensibiliser la population à l'importance de notre travail et d'avoir des opportunités de parler de la déficience intellectuelle. Hormis la présence sur deux stands, elle se fait essentiellement par notre boutique en ligne (depuis que nous ne sommes plus présents dans les rues du canton).

Cette année elle n'a rapporté que 6'800 CHF.
Une question récurrente : faut-il garder la vente ?

B- Finances de l'association

Bilan financier

L'exercice 2024 s'est soldé par un déficit de CHF 9'000.- (arrondi) contre un bénéfice de CHF 14'000.- en 2023.

Il est à relever, dans le compte de résultats, l'importance des coûts des salaires dans le poste « Séjours de vacances et courts séjours » : CHF 1'441'000.-.

Le poste « Dons » CHF 146'000.- a doublé par rapport à 2023.

Le soutien important d'une Fondation genevoise et de la Loterie Romande.

Le soutien du DCS en hausse par rapport à 2023.

Avec un budget de pratiquement CHF 1'900'000.- (100'000 de plus qu'en 2023) les séjours de vacances restent le poste principal au compte d'exploitation.

M. Cosatti relève une bonne nouvelle : le montant que nous devons rembourser à l'OFAS pour les prestations non fournies en 2020 et 2021 en raison du covid, et qui avait été provisionné ne sera pas demandé. Insieme CH souhaiterait avec la moitié de cette somme approvisionner le Fonds 74 destiné à financer les nouveaux projets des associations cantonales. Cette question sera traitée et une décision sera prise lors de l'assemblée des déléguées qui aura lieu le 10 mai 2025.

Recherche de fonds

M. Cosatti rappelle que les subventions de l'OFAS, du canton, de la ville de Genève, des communes ainsi que les dons ne permettent pas de financer la totalité de nos activités. Malgré le soutien de fondations privées, nous devons chercher des fonds pour pérenniser les prestations, et si possible les étendre.

La recherche de fonds est donc cruciale.

Depuis fin 2023, la recherche de fonds a été confiée à une entreprise externe *EC/consulting*. La collaboration avec cette entreprise est à ce jour fructueuse et le comité a décidé de reconduire le contrat sur l'année 2025.

La recherche de fonds est un vrai métier et nous n'étions plus en mesure de l'assurer en interne.

Défi financier

La hausse des charges est corrélée avec l'augmentation de la demande des familles et des personnes concernées tant pour le conseil que pour les séjours. Pour les séjours de vacances, l'amélioration des conditions

Défi financier

La hausse des charges est corrélée avec l'augmentation de la demande des familles et des personnes concernées tant pour le conseil que pour les séjours. Pour les séjours de vacances, l'amélioration des conditions de travail des moniteurs et des responsables de séjours ainsi que la qualité des vacances, a un impact important sur le budget.

Globalement, nous avons deux :

- Soit limiter nos prestations, notamment les séjours de vacances
- Soit continuer à répondre à une demande forte avec un impact budgétaire, qui sera à la hausse.

Dans les deux cas, nous ne pourrions pas faire l'économie de poursuivre la recherche de fonds et d'être dépendants de l'OFAS et du DCS.

Un élément est connu : l'OFAS ne nous financera pas davantage.

Dans le scénario où nous continuons à répondre à la hausse des demandes, nous sommes contraints à rechercher davantage de financement auprès des privés et auprès de l'Etat. Il nous faut donc convaincre nos financeurs, de l'importance de ce qui se fait à insieme pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Que ces personnes et leurs familles comptent sur nous, car elles peuvent difficilement se passer de nos prestations.

Aujourd'hui, notre association est la seule à pouvoir fournir ces prestations. Qui pourrait le faire à la place d'insieme-Genève en conservant les mêmes spécificités : un accueil pour tous, jeunes avec des comportements défis inclus, et un accompagnement tant administratif que pour le suivi des projets ?

C- Conclusion

Ce rapport montre combien les défis sont importants à insieme :

- Pouvoir répondre à la forte demande de conseil et soutien des familles
- Pouvoir maintenir de bonnes conditions pour les séjours de vacances et les développer plutôt que de les réduire
- Assurer le financement de nos activités.

Face à ces défis, nous pourrions être découragés, mais nous ne le sommes pas, car nous savons pour qui nous travaillons : pour les familles et les personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

M. Cosatti termine son rapport en citant les témoignages de trois parents, qui se trouvent dans le rapport d'activités.

D- Remerciements

M. Cosatti remercie tous les partenaires institutionnels : les communes, la ville de Genève, le canton et la confédération qui nous soutiennent financièrement ainsi que toutes les collectivités publiques. Il remercie également tous nos donateurs, sans qui une partie de nos prestations ne serait pas possible.

Un remerciement chaleureux pour l'équipe du secrétariat et de la colonie de Genolier pour leur travail et leur engagement de tous les jours.

M. Cosatti remercie aussi tous les acteurs d'insieme : les parents, les amis, les professionnels, les membres des commissions, les délégués dans les conseils de fondations et d'administration.

Merci à tous et plus particulièrement aux membres du comité toujours présents pour mener les réflexions et prendre les décisions nécessaires sur les nombreux sujets qui concernent l'association.

Merci également aux moniteurs et aux responsables des séjours pour leur investissement auprès des participants.

Enfin, un grand merci à nos bénévoles pour les nombreuses heures qu'ils consacrent à notre association.

E- Questions ?

Pas de question, ni de commentaire.

3. Rapport annuel 2024

Le rapport d'activités 2024 a été envoyé à tous les membres actifs pour qu'ils puissent en prendre connaissance et voter ce rapport afin de donner décharge au comité.

Le rapport annuel 2024 est approuvé à l'unanimité (pour 45, contre 0, abstention 0) et les membres déchargent ainsi le comité.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Monsieur Nicolas Robert, d'UNIFID SA, prend la parole. Les membres ont reçu le rapport de l'organe de révision pour les comptes 2023. Il reprend les éléments du rapport en mentionnant que l'organe de révision, lors de son contrôle, « ... n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC), la Directive transversale de l'Etat de Genève sur la présentation et

révision des états financiers, la directive départementale de bouclage 2024, la loi suisse et les statuts. ».

Monsieur Robert recommande d'approuver les comptes et remercie Mme Prini et Mme Laidevant pour leur disponibilité.

Les comptes sont ainsi approuvés à l'unanimité (pour 45, contre 0, abstention 0).

5. Élection du comité et décharge

Démission du comité

Les membres du comité démissionnent en bloc.

Mme Ruth Foley démissionne.

Mme Foley a rejoint le comité en 2021 et s'est investie dans les problématiques autour de l'inclusion scolaire. Sa fille Teagan est scolarisée à la « Fondation pour les Enfants Extraordinaires » (FEE), une école qui pratique l'inclusion en partenariat avec l'école publique. Elle nous a d'ailleurs fait découvrir cette belle école.

Ruth est aussi responsable de l'antenne genevoise d'ART21 (Association Romande Trisomie 21).

Ses engagements pour ART21, pour son travail et pour sa famille ont conduit Ruth à démissionner de notre comité.

Nous regretterons son engagement pour notre cause, mais aussi sa gentillesse. Mais nous savons que la collaboration va se poursuivre avec elle et ART21.

Nous lui souhaitons plein succès pour sa vie professionnelle, associative et familiale.

Élection du comité

Deux nouvelles membres se présentent :

Marie Turine-Hautier et Barbara Fouquet-Chauprade.

Marie est la mère d'Ysaline, 21 ans, qui poursuit son parcours de vie à l'ArtCade, au sein du secteur adulte de la Fondation Ensemble.

Marie est arrivée à Genève il y a 4 ans, de Belgique, en lien avec le travail de son mari.

Dans un premier temps, insieme a apporté à sa famille un soutien précieux en les guidant dans leurs démarches et en les orientant vers les bons interlocuteurs. Puis une aide dans toutes les démarches administratives liées au passage à l'âge adulte d'Ysaline, avec la découverte de différents sites d'accueil pour adultes grâce aux visites organisées par l'association.

Marie a intégré le programme EPAts en tant que « parent-facilitateur ». Ce programme est actuellement testé à Genève sous l'égide de l'UNIGE et de la fondation *022 Familles*. Il vise à apporter un soutien précoce aux familles ayant un jeune enfant présentant des troubles du développement.

L'engagement en faveur de projets à forte valeur humaine et sociale a toujours été une priorité pour Marie.

En tant que bénévole, Marie donne déjà de son temps à insieme pour différentes tâches (la fête de Carnaval ou la base de données pour soutenir la collecte de fonds), et elle se réjouit de pouvoir continuer à être active pour l'association en rejoignant avec enthousiasme le comité.

Barbara est la mère de Sacha, 19 ans, porteur d'une trisomie 21.

Barbara est sociologue, et professeure en sociologie des politiques éducatives à l'Université de Genève. Elle travaille actuellement sur la question de la privatisation de l'éducation et toujours sur les

questions de ségrégation. Au centre de ses enseignements et de ses recherches : la question des inégalités scolaires.

Parce qu'elle n'était pas satisfaite de ce qui était proposé en pédagogie à Sacha, Barbara a décidé d'organiser la scolarité de son fils à la maison.

Pour Barbara c'est un retour, car elle a été membre du comité d'insieme de de 2014 à 2023. Durant cette période elle s'est principalement investie dans les questions en lien avec l'inclusion scolaire. Sa connaissance en la matière nous a été précieuse et le sera encore.

Les membres suivants se représentent à l'élection du comité :

- | | |
|----------------------------|------------------|
| - Anne-Marie Oberson | Christian Frey |
| - Françoise Grange Omokaro | Harald Wittekind |
| - Jean-Yves Torchet | Kaouther Chérif |
| - Marie-France Sarfati | Romano Mazzolari |
| - Vincent Giroud | Augusto Cosatti. |

Le nouveau comité est élu à l'unanimité (pour 45, contre 0, abstention 0) et l'assemblée générale donne décharge au comité élu pour la gestion de 2025. Le comité constituera son bureau lors de sa prochaine séance de comité qui aura lieu le 24 mai 2025. L'information sera transmise aux membres sur le site internet et dans la feuille d'infos du mois d'août.

6. Communications et propositions individuelles

Aucune communication ou proposition individuelle n'est parvenue au secrétariat dans les délais indiqués. A la fin de la seconde partie, et après une petite démonstration de tango, M. Cosatti invite toutes les personnes présentes à partager un moment convivial autour d'une verrée.

Clôture de la partie statutaire

Rédigé par

Augusto Cosatti
Président



Céline Laidevant
Secrétaire générale



Deuxième partie

M. Cosatti accueille Monsieur Bernard Favre, directeur du Pôle Handicap à l'OAIS pour une présentation des différents chantiers en cours dans le domaine du handicap et le remercie d'avoir accepté de s'exprimer dans le cadre de l'Assemblée générale de notre association.

M. Bernard Favre apporte les remerciements du Conseiller d'Etat en charge du Département de la Cohésion Sociale pour tout le travail réalisé par insieme-Genève.

Les défis sont nombreux et différentes actions sont en cours pour améliorer le travail à réaliser par le Département :

- L'augmentation du FDP a été un travail réalisé en 2024.
- La question des droits en lien avec ce qui se passe aussi au niveau national nécessite un travail suivi pour la mise en place et l'ajustement des lois.
- Le contrôle qualité avec la création du SCOPSE pour collaborer avec le GRESI. La mise en place de Service a été longue, mais il y pu être présenté à l'ensemble des partenaires le 25 mars dernier.
- La planification des besoins et des places d'accueil : un nouvel engagement est en cours et la personne sera chargée de la gestion du secrétariat de la CCI, d'assurer le suivi des indications et de faire la planification pour identifier les besoins et faire les orientations pour de nouvelles créations ou réorientations de places.
- Le projet d'investissement pour le domaine du handicap pour financer les projets de la prochaine décennie.
- L'hébergement à temps partiel.
- L'accompagnement à domicile.
- Le travail pour améliorer les conditions des personnes malentendantes ou atteintes de surdités
- L'accompagnement des situations complexes : remerciements aux institutions, prise de conscience des coûts liés à l'accompagnement dans ces situations, création d'une nouvelle catégorie de places.
- OFE/BIA : ce projet doit faire l'objet de décisions stratégiques cette année pour parvenir à une concrétisation. Il n'est pas prévu pour l'instant de subventionnement à la personne.